

COEUR PRESQU'ILE



Le journal de l'association Centre Presqu'île

N°01 - jeudi 23 juin 2011

Faire vivre la démocratie participative

Créé il y a plus de quarante ans, le Comité Centre Presqu'île a pour vocation de formuler toutes propositions relatives à l'aménagement et au bien-être dans cette partie essentielle de Lyon qui va en gros de Perrache aux Terreaux.

Le Comité a été moteur dans plusieurs aménagements qui ont façonné notre ville. Il continue à intervenir dans des dossiers majeurs pour notre vie quotidienne.

Récemment encore, nous nous sommes investis sur l'Hôtel-Dieu, les Rives de Saône ou la rue Victor Hugo qui est à repenser.

Nous jouons enfin un rôle de lien social et amical au travers de plusieurs visites culturelles, de voyages, notamment des voyages d'études, outre notre dîner-conférence annuel.

Cette action au service des habitants n'est pas assez connue. Après avoir créé le site www.associationcpi.fr, nous nous dotons de cette lettre d'information, dont la vocation reste plus modeste que l'ancienne revue.

Nous accueillons aussi volontiers de nouveaux membres, car, plus nombreux, nous seront mieux écoutés pour défendre un quartier aujourd'hui laissé à l'écart des aménagements.

Aussi, si vous souhaitez nous soutenir, devenez membre de Centre Presqu'île, et si vous voulez lui consacrer un peu de votre temps, venez vous investir dans nos actions.

**Le Président,
Patrick Martin-Genier**

L'Hôtel Dieu



Dernière minute :

Jun 2011, classement de l'Hôtel Dieu dans sa totalité au titre des Monuments Historiques

Depuis le 1er Janvier 2011, il n'y a plus de soins médicaux à l'Hôtel Dieu, puisqu'il est passé dans les mains de l'opérateur EIFFAGE. Après 800 ans d'existence, l'hôpital a disparu et ce site si cher aux Lyonnais n'est plus qu'une simple propriété immobilière des Hospices Civils de Lyon.

L'opérateur dispose d'un bail à construction de 94 ans avec le loisir de construire sur la rue Bellecordière et la rue de la Barre, sur des terrains rendus disponibles par des destructions de bâtiments dits annexes ou secondaires non classés et non protégés. En contrepartie, les HCL qui recevront un loyer annuel d'environ 500.000 €, restent propriétaires nominaux et agissent dans une logique entrepreneuriale très différente des aspirations profondes des Lyonnais. Les collectivités publiques locales seront absentes du financement. Cependant, l'État est obligé de prendre officiellement position en même temps que l'opinion publique doit s'exprimer.

Voici un sujet qui aurait pu illustrer la démocratie participative si souvent prônée aujourd'hui !

Ce que dit Centre Presqu'île

- Le Président de Centre Presqu'île, après avoir pris contact avec le Ministère de la Culture, a rencontré le Directeur Régional des Affaires Culturelles afin de les sensibiliser aux problèmes de protection et de mise en valeur de ce patrimoine exceptionnel.
- Nous avons demandé qu'Eiffage indique clairement ses intentions quant à la démolition des bâtiments non classés et non protégés, et qu'elles soient rendues publiques.
- Nous avons émis de fortes réserves sur l'opportunité de créer, dans les locaux de l'Hôtel Dieu, un nouvel hôtel de grand luxe, alors même que le taux d'utilisation de l'existant à Lyon est loin de la saturation.
- Nous avons insisté pour que les commerces qui doivent s'établir au rez-de-chaussée, soient plus des commerces de proximité que de luxe
- Centre Presqu'île s'inquiète fortement pour la pérennisation de l'accès du public aux Grand et Petit Dômes, au Réfectoire et aux galeries.
- Nous avons émis l'idée qu'une Maison des associations soit créée au sein de l'Hôtel Dieu, puisque l'actuelle est appelée à quitter le centre ville.

Quelles sont les propositions d'Eiffage ?

Cet opérateur veut, sans déroger aux grandes lignes qui ont été fixées, respecter le patrimoine.

L'entrée principale sur le quai va être remise en service, pour être celle de l'hôtel de cent quarante chambres, et plusieurs autres entrées créées, comme rue de la Barre.

Le restaurant situé au rez-de-chaussée sera ouvert à la fois sur le quai et sur les cours transformées en jardin. Tout sera de couleur blanche, pour garder l'esprit hôpital, tout aura une référence au passé.



La cour d'entrée de l'Hôtel Dieu

Dans le Petit Dôme se trouveront un centre de congrès orienté vers la santé, composé d'un amphithéâtre de trois cents à cinq cents places, de salles de réunion, ainsi que le musée de quatre mille mètres carrés, où décors et boiseries seront conservés.

Dans le Dôme Pascalon, le PRES (pôle de recherche et d'enseignement supérieur) devrait s'implanter, à l'angle de la rue de la Barre, ainsi qu'un pôle régional de santé, et Habitat et Humanisme.

Ouverts sur le quai et la rue de la Barre, des commerces de luxe, mais aussi de proximité, s'implanteront.

Rue Bellecordière, les bâtiments existants devraient être détruits pour laisser la place à d'autres constructions.

Le permis de construire sera déposé en 2012, pour début du chantier en 2013, et réception des travaux en 2016.

Les architectes veulent garder l'esprit de l'Hôtel Dieu, à travers trois valeurs :

- Valeur patrimoniale dans la conception ; l'Hôtel Dieu avait un rayonnement social et humain
- Valeur patrimoniale de réalisation en conservant une partie de l'acquis existant : Petit Dôme, escaliers
- Valeur patrimoniale humaine : de grands hommes comme Antonin Poncet, Jabouley ou Ollier ont contribué à son aura.



Projet Eiffage, coté Bellecordière, architectes A.Constantin-AIA, D.Reppelin

QUARTIER GRÔLÉE

En 2004, la Ville de Lyon a décidé de vendre dix immeubles du 19ème siècle dont elle était propriétaire dans le quartier Grôlée, ainsi qu'au 2 rue Thomassin.



Depuis, les loyers des logements ont été fortement augmentés par la société acheteuse Cargill.

De nombreux locataires ont dû s'en aller. Les rez-de-chaussée ont été vendus par Cargill aux Docks Lyonnais, avec une très grosse plus-value.

Les locaux sont maintenant pour la plupart vides, en attente de nouveaux preneurs.

Les Docks Lyonnais veulent des commerces de luxe, une grande qualité esthétique des façades et une bonne gestion de la voirie. Ceci exclut les commerces de proximité à coûts abordables pour le plus grand nombre : boulangeries, épicerie, cinémas de quartier, cafés etc.

La commercialisation des locaux a commencé en septembre 2009, mais il semble que celle-ci ne soit pas aisée à concrétiser.

La position de Centre Presqu'île

- Les orientations choisies devront être en harmonie avec la qualité des immeubles, et des commerces attendus.
- Centre Presqu'île souhaite que soit plantée une seconde rangée d'arbres rue Président Carnot, et que soient prévues rue Grôlée, des plates-bandes végétalisées.
- Des commerces de proximité, au moins dans les rues transversales, semblent indispensables.

LA PLACE DES JACOBINS

Tout en approuvant le principe des travaux de refonte de la place des Jacobins, Centre Presqu'île a formulé dans un courrier au Maire de Lyon des propositions d'amélioration : largeur inutile des trottoirs nord, ouest et sud, qui pourrait être égalisée avec ceux de la rue Édouard Herriot, et dégager un espace qui permettrait en particulier d'établir une voie cyclable à double sens complètement séparée, ce qui éviterait les confrontations entre vélos et voitures.

A l'ouest, nous avons suggéré d'ajouter des places de stationnement et une aire de desserte absolument indispensable à la vie du quartier.

Enfin, au sud, les deux voies pour les voitures doivent atteindre la rue E. Herriot, sous peine d'embouteillages quotidiens. Il faudrait en outre distinguer clairement la piste cyclable. De plus, l'aire de stationnement prévue au sud-est devrait être changée en aire de livraison.

LES RIVES DE SAONE

Aménagement des berges de la Confluence à Neuville. Ce sera un linéaire pour se promener, ayant des accroches avec les quartiers ou les communes, et l'on aura tous les plaisirs de la ville dans un cadre naturel

Dans Lyon, le linéaire voudra retrouver la Saône. Quai Saint Antoine, une estacade contournera dans un premier temps le parking existant, avant que celui-ci soit démoli, et qu'il en soit créé un sous la place d'Albon et sous le quai.



Une estacade contournera le parking Saint Antoine

Pour "accrocher" la Confluence au quartier d'Ainay, une estacade pourrait être créée sous le pont Kitchener, de manière à mettre la promenade en valeur.

Les travaux débuteront en 2012, pour une livraison en 2017.



Les berges de Saône au niveau du quai Tilsitt

L'avis de Centre Presqu'île

Jusqu'à fin 2010, il était prévu, aux endroits le long de la Saône où il n'y a pas de bas-port, de les remplacer par des estacades en bois. La Saône ayant des crues périodiques, celles-ci n'auraient pas résisté de nombreuses années.

Multitudes de particuliers, d'associations diverses dont celles de handicapés, se sont élevés contre ce projet disant que les bas ports, là où ils n'existent pas, doivent être créés en dur.

Début 2011, nous avons eu le plaisir d'apprendre par la Ville de Lyon, que le projet des estacades en bois est abandonné, sauf provisoirement autour du parking Saint Antoine, et que celles-ci seront remplacées par du béton. Centre Presqu'île s'en félicite.

LA RUE VICTOR HUGO

Première rue piétonne aménagée à Lyon en 1976, la rue Victor Hugo est toujours l'une des plus fréquentées. La densité commerciale y est très élevée, et la circulation piétonne cumule deux finalités, le shopping et la liaison entre Bellecour et Carnot/Perrache.

Malheureusement, elle offre à ses usagers, et en priorité aux visiteurs, un médiocre spectacle :

- Les revêtements, le mobilier urbain, les plantations ont mal vieilli et sont en mauvais état
- La coexistence est difficile et conflictuelle entre un flux piéton important et les automobiles (stationnement illégal et transit) et les deux roues.

Enfin, le développement de la Confluence rend encore plus crucial pour la métropole lyonnaise l'amélioration de la liaison piétonne nord-sud dans le cadre de "l'épine dorsale" de la Presqu'île.

Centre Presqu'île s'investit dans le projet Victor Hugo

Pour ce dossier majeur qui va modeler la physionomie de la Presqu'île des prochaines décennies, Centre Presqu'île souhaite que la conduite du projet soit exemplaire, notamment en termes de concertation.

L'association a organisé un voyage d'études à Toulouse, pour observer le déroulement d'un projet semblable, la rue d'Alsace Lorraine (voir page suivante). Elle en tire un certain nombre de recommandations :

- Choisir un type de voirie adapté, celui de l'aire piétonne, et se doter des moyens de contrôler les accès ;
- Lancer un appel à conception sur le traitement de la voie (revêtements, mobiliers, éclairage, végétaux...), pouvant s'intégrer dans un cheminement piétonnier Presqu'île.



LA PLACE AMPERE

Elle fait partie de l'espace piéton de la rue Victor Hugo, et son réaménagement doit être inclus dans le projet.



Toujours en action

L'association Centre Presqu'île agit pour le devenir socio-économique de la Presqu'île, elle est un relais des préoccupations quotidiennes des habitants.

A ce titre, elle prend fréquemment contact avec les autorités, municipales ou préfectorales, sur des sujets ayant trait à la sécurité, à l'urbanisme ou à la voirie, voire dans certains cas comme l'Hôtel Dieu, avec les ministères concernés.

L'association organise de nombreux voyages, touristiques



Voyage à Dubaï

d'un côté (Stockholm, Dubaï...), mais également de travail, pour voir ce qui se fait ailleurs, et prendre des idées pour les transposer à Lyon. Les derniers en date étant les visites de la Vieille Charité à Marseille, qui a été reconvertie comme va l'être l'Hôtel Dieu, et de la rue Alsace Lorraine à Toulouse.



La Vieille Charité à Marseille

Certaines activités plus ludiques, comme des films tournés lors des voyages, des conférences, le dîner de fin d'année, ou le tirage des rois donnent l'occasion aux adhérents de se retrouver, et d'échanger leurs impressions sur les besoins ou les avancées du quartier, ce qui permet à Centre Presqu'île, de recueillir ces avis, et de les faire remonter auprès des décideurs.

VOYAGE D'ETUDES A TOULOUSE



Examen des matériaux rue d'Alsace Lorraine à Toulouse

Le 14 avril 2011, une délégation de l'association a visité le chantier de la rue d'Alsace Lorraine, voie commerciale majeure à Toulouse, après une présentation très fournie de l'ensemble du dossier par Pierre Cambon, chef du projet, responsable des Espaces Publics du Grand Toulouse.

Plusieurs idées-forces ont été retirées de cette expérience dont nous demanderons l'adaptation aux prochains grands dossiers lyonnais, dont la rue Victor Hugo :

- La méthode globale suivie incluant une concertation au niveau des programmes, puis pendant tout le chantier, avec création d'une association rassemblant résidents et commerçants ;
- L'apport considérable de la vision de l'architecte-urbaniste gagnant du concours, Bruno Fortier ;
- L'information du public, incluant les usagers et les riverains, pendant toute la durée du chantier, avec un local d'information et des agents de médiation affectés ;
- le choix d'une zone mise en aire piétonne, c'est-à-dire à priorité piétonne, avec circulation au pas des véhicules admis pour desserte, accompagné d'un important effort d'information des usagers compte tenu de la méconnaissance de cet formule.

Un rapport de Centre Presqu'île sera publié à la rentrée.

COEUR PRESQU'ILE

Journal périodique du Comité Centre Presqu'île

32 rue Sainte Hélène – 69002 Lyon

Directeur de la publication : Patrick Martin-Genier

Comité de Rédaction : Paul Henry, Michel Marec, Jean Bailly, Bruno Lépine

BULLETIN D'ADHESION

NOM

PRENOM

ADRESSE

.....

TELEPHONE

E-MAIL

MONTANT DE LA COTISATION : **25,00 €**

à adresser à : ASSOCIATION CENTRE PRESQU'ÎLE
32 rue Sainte Hélène 69002 LYON